

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 31 mars 1937 organisant un cadre m'aérai d'infirmières et de sages femmes coloniales.

n° 31

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 mai 1937

Numéro JO  
n° 484 du 31/03/1937

Date du numéro  
31 mars 1937

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires : Vu le décret du 10 mars 1937 organisant un cadre général l'infirmières et de sages femmes coloniales inséré au Journal officiel de la République française du 13 mars 1937 :

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 10 mars 1937 susvisé organisant un cadre général d'infirmières et de sages femmes coloniales.

#### Art. 2

—Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**A. ANNET.**